

N°15/2019

DELIBERATION DE LA COMMUNE DE MURVIEL-LES-MONTPPELLIER

Séance du lundi 03 juin 2019

L'an deux mille dix-neuf et le trois juin à 19h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en son lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame TOUZARD Isabelle, Maire.

<u>Date de convocation :</u> 27 mai 2019 <u>Objet :</u> SUBVENTIONS EXEPTIONNELLES 2019

Nombre des Membres

Afférents au Conseil Municipal	19
En Exercice	19
Présents	14
Qui ont pris part à la délibération	15

Présents : Mmes Isabelle TOUZARD, Laurence ROUSSEAU, Claudine MOYANNE, Sylvie EMILE, Anne GIMENEZ, Françoise HASARD, Béatrice TAIONI-KLOSTER, Béatrice PONSICH.

MM. Alain VALLETTE-VIALLARD, Serge BOULET, Laurent MAYOUX, Laurent MOULIN, Romain DELOUSTAL, Jean-Paul MASSAT.

Pouvoirs : M. Gilles CHICAUD avait donné pouvoir à Mme Isabelle TOUZARD.

Secrétaire de séance : Madame Béatrice PONSICH.

N°15/2019

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES 2019

Mme Laurence ROUSSEAU, Adjointe en charge des finances propose le vote de deux subventions exceptionnelles selon la liste présentée ci-dessous :

Associations	Vote 2019
ECOLE MATERNELLE MURVIEL LES MTP	345 €
LE CRU DE SAINT GEORGES	300 €
TOTAL COMPTE 6574	645 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré à l'unanimité

- **ACCEPTE** la proposition de Mme ROUSSEAU, Adjointe en charge des finances,
- **AUTORISE** l'ouverture des crédits correspondants au chapitre 65.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.



DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE

Transmis à la Préfecture le 7/6/2019

Publiée ou modifiée le

Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

DOCUMENT CERTIFIE CONFORME

La Maire Isabelle TOUZARD